agda M<sup>me</sup> Ruth Bise Faculté de Droit 40, bvd du Pont-d'Arve CH–1211 Genève 4

## **Autres informations**

L'agda est l'association regroupant des praticiens, des magistrats et des enseignants actifs dans le domaine du droit des affaires. Chaque année, elle propose à ses membres trois à cinq séminaires, en général d'une aprèsmidi, lors desquels des spécialistes présentent les développements récents en droit des sociétés, des contrats, fiscal, bancaire et financier, de la concurrence, de la propriété intellectuelle, pénal économique ainsi qu'en matière d'entraide internationale judiciaire et administrative.

#### Membres du comité

**Martin Anderson Arthur Bergmann** 

Manuel Bianchi della Porta **Alexandre Faltin** 

Bénédict Foëx Laurent Hirsch Florence Krauskopf Jean-Baptiste Leclercq Alain Macaluso

**Vladimir Papakonstantinou** Marc-André Renold **Rita Trigo Trindade** 

François Bellanger (Président) Avocat, Professeur, Université de Genève Avocat, Baker & McKenzie, Genève Expert-réviseur agréé, Ernst & Young SA, Genève

> Avocat, BCCC Avocats Sàrl, Genève Avocat, Conseiller fiscal, Oberson Abels SA,

Genève

Professeur, Université de Genève

Avocat, Hirsch, Genève Juge, Cour de justice, Genève

Chief Legal Officer, Gunvor SA, Genève Avocat, Professeur, Université de Lausanne

Directeur-adjoint, UBS SA, Genève Avocat, Professeur, Université de Genève

Professeure, Université de Genève

## **Avocats-stagiaires**

La participation aux séminaires de l'agda fait l'objet d'une attestation. Les stagiaires bénéficient d'un tarif préférentiel de CHF 60.- pour chaque séminaire, qui comprend la cotisation annuelle à l'association pendant la durée du stage.

#### **Nous contacter**

Aada Ruth Bise Faculté de Droit 40, bvd du Pont-d'Arve CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 85 73 www.agda.ch

# LA SOCIETE SIMPLE: **UN OUTIL EFFICACE** A REDECOUVRIR



: Mercredi 25 janvier 2017 14h00 précises Séminaire présidé par Me Laurent Hirsch

Auditoire, Fédération des Entreprises Romandes, Genève 98, rue de Saint-Jean, Genève

Affranchir s.v.p.

#### LA SOCIETE SIMPLE : UN OUTIL EFFICACE A REDECOUVRIR

## **Programme**

## Bulletin d'inscription

#### Objectifs du séminaire

On nous avait dit naguère de la société simple qu'elle n'était ni une société ni simple. L'institution mérite d'être à nouveau passée en revue, tant elle s'applique à des situations variées. La réglementation de la société simple est souple, même si elle peut apparaître parfois compliquée, et il peut être utile de profiter de cet espace de liberté pour rédiger des clauses répondant aux besoins concrets du cas particulier. La fin de la société simple peut réserver de mauvaises surprises et nous examinerons les problématiques particulières que constituent la dissolution, puis la liquidation de la société simple, du point de vue des rapports internes et des comptes à établir entre associés. Nous aurons l'occasion d'examiner quelques exemples pratiques, dans des configurations variées allant des conventions d'actionnaires et des groupes de sociétés au consortium de construction et à la joint venture internationale, afin de mieux comprendre comment façonner la société simple par des clauses pratiques et comment anticiper les difficultés pour les éviter.

#### Présidence:

#### **Laurent Hirsch**

Avocat, Hirsch, Genève

#### Conférenciers:

#### **Martin Anderson**

Avocat, Baker & McKenzie SA, Genève

#### Sébastien Bettschart

Docteur en droit, OBERSON ABELS SA, Genève

#### Claude Bretton-Chevallier

Docteure en droit, NOMEA Avocats, Genève

#### François Chaix

Docteur en droit, Juge au Tribunal fédéral, Lausanne

#### Adrien Gabellon

Docteur en droit, Ducrest Heggli Avocats LLC, Genève

#### Jean-Paul Vulliéty

Professeur, Avocat, Etude LALIVE, Genève

14h00 Ouverture du séminaire

Laurent Hirsch

14h05 La société simple : constitution et dissolution

François Chaix

14h40 Liquidation de la société simple et aspects de procédure

Claude Bretton-Chevallier

Adrien Gabellon

15h30 Pause

15h45 La joint venture : une société pas si simple que ça

Jean-Paul Vulliéty

16h20 L'exemple des groupes de sociétés et des conventions d'actionnaires

Martin Anderson Sébastien Bettschart

17h00 Fin du séminaire

### LA SOCIETE SIMPLE : UN OUTIL EFFICACE A REDECOUVRIR

Mercredi 25 janvier 2017 à 14h00 Auditoire, Fédération des Entreprises Romandes, Genève 98, rue de Saint-Jean, Genève

Nom:	Prénom:
Entreprise / institution:	
Titre:	
Rue:	
Code postal:	Ville:
Téléphone:	Fax:
E-mail:	
Date:	Signature:
O Je participerai au séminaire	
<ul><li>Je ne participerai pas, mais désire rec</li></ul>	evoir la documentation
O Je suis avocat-stagiaire à l' Etude du tarif réduit de CHF 60	et bénéficie
O Je suis assistant/étudiant et bénéfici	e du tarif réduit de CHF 60
Nous vous remercions de retourner ce butard le <b>16 janvier 2017</b> et de verser sur le 6 de :	
CHF 180 pour les membres CHF 250 pour les non-membres	CHF 60 pour les avocats-stagiaires CHF 60 pour les assistants/étudiant

#### Finance d'annulation:

Date:

La finance d'inscription est remboursable (sous déduction d'un montant de CHF 50.-) en cas d'annulation reçue avant le 16 janvier 2017.

O Je désire adhérer à l'Association genevoise de droit des affaires (cotisation annuelle **CHF 50.-**) et souhaite recevoir un exemplaire des statuts:

Titre ou diplôme:
Profession:

Signature:

Inscription en ligne (agda.ch) ou à nous retourner par poste (affranchissement au verso).